

Lundi 10/02/2014

Cette semaine

Professionalisation de l'UCAM

Le 12 février
à Montbard

Commerce. L'Union des Commerçants et Artisans du Montbardois (UCAM) et la CCI Côte-d'Or s'engagent par la signature d'une convention de partenariat portant sur la professionnalisation de l'association. La CCI Côte-d'Or propose une prestation d'appui sur 3 points : la carte fidélité, les écobons et le site Internet. Luis Bernardo, Président de l'UCAM et Xavier Mirepoix, Président de la CCI Côte-d'Or, signeront officiellement la convention de partenariat en présence d'élus locaux.

- Convention de partenariat entre l'UCAM et la CCI Côte-d'Or
- Mercredi 12 février à 17h
- A la CCI Côte-d'Or, 14 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à Montbard
- Contact : Flavien Troubat / 03.80.92.57.07. / flavien.troubat@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Comité de pilotage Alizé Côte-d'Or

Le 14 février
à Dijon

Soutien aux PME du territoire. La CCI Côte-d'Or, opérateur du dispositif Alizé en Côte-d'Or, organise le prochain comité de pilotage, le 14 février, à la société Chocolaterie de Bourgogne, à Dijon. Au cours de cette réunion, sera renouvelé l'engagement triennal des grandes entreprises et des partenaires dans Alizé. Une nouvelle convention sera signée pour les années 2014-2015-2016. Pour la première fois, les 3 bassins de Côte-d'Or (Haute Côte-d'Or, Grand Bassin Dijonnais, Beaunois) seront réunis au sein d'un seul comité de pilotage départemental. Les 32 grandes entreprises engagées dans le dispositif Alizé, mettent gratuitement leurs compétences à disposition des PME. 122 projets de PME ont été accompagnés, ce qui représente 340 jours de compétences mobilisés et le soutien de 330 emplois.

- Comité de pilotage Alizé Côte-d'Or
- Vendredi 14 février
- A la Chocolaterie de Bourgogne, ZAE Cap Nord, 5 rue de Cluj à Dijon
- A 9h, accueil et visite de l'entreprise, à 10h30, comité de pilotage
- Contact : Cyrille Lambert / 06.19.34.09.46. / cyrille.lambert@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

A noter

Guide des bonnes pratiques du Contrat de génération

En Côte-d'Or

Management. Le Pôle RH de la CCI Côte-d'Or a édité un « Guide des bonnes pratiques du Contrat de génération ». Préfacé par l'expert Jean-Marie Peretti et réalisé avec le soutien du FSE, cet ouvrage synthétise tout ce qu'il faut savoir en matière de mise en œuvre du Contrat de génération, quelle que soit la taille de l'entreprise (moins de 50 salariés, de 50 à 299, et plus de 300 salariés). Chaque cas est illustré par le témoignage d'un dirigeant cote-d'orien. Chaque Contrat de génération au sein d'une entreprise, implique trois partenaires : un jeune, âgé de 16 à 26 ans (jusqu'à 30 ans dans le cas d'un jeune reconnu travailleur handicapé) embauché en CDI, le maintien dans l'entreprise ou le recrutement d'un sénior en activité de plus de 57 ans (dès 55 ans si le salarié est reconnu travailleur handicapé) et l'entreprise elle-même. Il repose sur le principe d'une transmission des compétences entre les générations.

- Guide des bonnes pratiques du Contrat de génération
- Publié par le Pôle RH de la CCI Côte-d'Or
- Contact : Caroline Bouge / 03.80.65.91.71. / caroline.bouge@cci21.fr
- **Document disponible sur demande**

Les entreprises de Côte-d'Or en chiffres

En Côte-d'Or

Observatoire économique. La CCI Côte-d'Or a mis en ligne deux documents statistiques qui peuvent être consultés et/ou téléchargés gratuitement :

- Nombre d'établissements et de salariés ressortissants en Côte-d'Or – Janvier 2014 : http://www.cci21.fr/assets/files/pdf_information/nbre_ets_et_salaries_ressortissants_cci21.pdf
- Les immatriculations d'établissements en 2013 sur le département de la Côte-d'Or : http://www.cci21.fr/assets/files/pdf_information/immat_etablissements_cote_dor2013.pdf
- Contact : Nathalie Kruba / 03.80.65.91.20. / nathalie.kruba@cci21.fr

Les RV périodiques de la CCI21

Création d'entreprises
L'Ecole du Créateur
lundi 17 février
à Dijon

Atelier « Préparez vos comptes prévisionnels »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Comprendre les documents à réaliser pour son projet : compte de résultat, plan de financement, plan de trésorerie, évaluer ses charges, calculer le BFR, déterminer son seuil de rentabilité.

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64 / jeremy.paravy@cci21.fr

Création d'entreprises
L'Ecole du Créateur
lundi 17 février
à Dijon

Atelier « Découvrez le panorama des aides »

De 10h30 à 12h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Quelles sont les aides auxquelles le porteur de projet peut prétendre, auprès de quel organisme déposer son dossier ? Quand ?

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64 / jeremy.paravy@cci21.fr

Création d'entreprises
L'Ecole du Créateur
Mardi 18 février
à Dijon

Atelier « Etudiez votre marché »

De 14h30 à 16h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean Bouhey à Dijon.

Connaître les besoins et les attentes de ses clients, connaître ses concurrents, identifier ses fournisseurs.

Contact : Isabelle Bajard / 03.80.65.91.46. / isabelle.bajard@cci21.fr

Création d'entreprises
L'Ecole du Créateur
Mardi 18 février
à Dijon

Atelier « Trouvez les informations pertinentes pour votre étude de marché »

De 16h00 à 17h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean Bouhey à Dijon.

Où trouver les informations fiables et utiles pour son étude de marché ?

Contact : Isabelle Bajard / 03.80.65.91.46. / isabelle.bajard@cci21.fr

Contact presse

- Marie-Laure Chardon marie-laure.chardon@cci21.fr 03.80.65.91.54.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cci21.fr